



VILLE
DE
PÉZILLA-LA-RIVIÈRE
PYRÉNÉES-ORIENTALES

Code Postal 66370

Tél. 04 68 92 00 10 - Fax 04 68 92 88 47

République Française

Le 12 septembre 2024

Madame, Monsieur,
66370 PEZILLA-LA-RIVIERE

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Membre du Conseil Municipal, vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu le **18 septembre 2024 à 18 h** en Mairie – Salle du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
 - Information des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations du conseil municipal
 - Approbation du procès-verbal des 5 juin 2024 et 23 juillet 2024
- 01/ Modification du tableau des effectifs
 - 02/ Convention PMMCU/Commune - Opérations conjointes de marketing territorial 2024
 - 03/ Dénomination rue : lotissement Camps dels Castanyers
 - 04/ Règlement communal de voirie
 - 05/ Convention de mise à disposition espace de rangement 44 Av de la République – SARL LUNIK Pâtisserie
 - 06/ Convention de raccordement ENEDIS – Salle polyvalente multi-activités
 - 07/ Modification règlement du Point Jeunes : tarifs
 - 08/ Conventions intervenants sur le temps méridien : année scolaire 2024-2025
 - 09/ Location salles coworking : Maison des services et des associations
 - 10/ Conventions d'utilisation /mise à disposition de locaux aux associations – Maison des services et des associations
 - 11/ Acquisition d'une parcelle agricole - B784 – Las Hortes
 - 12/ Convention CD66 – attribution d'une subvention pour la salle polyvalente d'activités jeunesse et city stade
 - 13/ Convention CD66 – attribution d'une subvention pour le réaménagement d'une maison de village en foyer des aînés
 - 14/ Intégration lotissements dans le domaine public - Le Chardonny (Impasse du Carignan)
 - 15/ Subvention complémentaire 2024 : Association Fêtes et Culture
 - 16/ Convention PMMCU / Commune : Lots de données source géographiques – SIG Communautaire
 - 17/ Débat sur rapport d'obs définitives chambre régionale des comptes : Perpignan Méditerranée Métropole CU - Délégation serv public eau et assainissement – Ex 2017 et suivants
 - 18/ Convention PMM CU / Commune : mise à disposition de locaux école maternelle – Enseignement musical
 - 19/ Attribution des marchés d'assurances (si > à 90 k€)

LE MAIRE,




Jean-Paul BILLES